

PRÉSENTATION DE L'UPB

UNION DES PROFESSIONNELS
DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE



C'est le Syndicat Patronal des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

- Instituts de Beauté indépendants ou franchisés
- SPA de ville, SPA hôteliers
- Centres de beauté et de Bien-être spécialisés
- Centres de soins pour l'embellissement des ongles et la beauté du regard
- Centres spécialisés en Dermo-pigmentation
- Centres de Bronzage en Cabines

- Esthéticien(ne) Chef d'entreprise,
- Gérant(e) d'un SPA ou d'un Institut de Beauté,
- Responsable d'un pôle Esthétique Parfumerie,
- Auto entrepreneur(se),
- SPA Manager,
- Responsable d'un Institut de Bien-être ou d'un Centre spécialisé,
- Gérant(e) ou Responsable d'un Bar à ongles ...
- Gérant(e) ou responsable d'un centre d'embellissement du regard
- Gérant(e) ou responsable d'un Centre de Dermo-pigmentation
- Gérant(e) d'un Centre de Bronzage en Cabines

Qui vous représente ?



Dominique
MUNIER

Groupe
BEAUTY
SUCCESS

Président
de l'UPB



Damien
PATUREAUX

Nova Skin
Collège
Instituts
indépendants

Vice-Président
de l'UPB



Florence de
MORTILLET

Beauty
Success
Collège
Franchises

Vice-Présidente
de l'UPB



Julien
PATTY

Deep
Nature
Collège
SPA

Vice-
Président
de l'UPB



Nicolas
VIDEAUX

Wellness
Group
Collège
SNPBC

Bronzage en
Cabine
Vice-Président
de l'UPB



Maud
RAVIER

Groupe
Maud
Collège

Dermopigmentation
Vice-Présidente
de l'UPB



Joss
DEVILLENEUVE

Atelier du
Sourcil
Collège

Embellissement
du Regard &
Maquillage
Vice-Présidente
de l'UPB



Angélique
GASCOIN

L'Onglerie
Collège
UPCOM

Embellissement
des Ongles
Vice-Présidente
de l'UPB

Les 7 collèges de l'UPB



Trésorier :
Jean-Marc SIROP
Villa THALGO



Secrétaire :
Patrick LACOMBLE
Soleil partagé



Vice-Présidente :
Régine FERRÈRE
en charge des
négociations
sociales

L'Union des Professionnels de la Beauté (UPB) est le syndicat professionnel patronal, celui qui, au sein de la CNEP, représente l'ensemble des entreprises fournissant des services de soins de beauté et de bien-être à la personne et de vente de produits.



SEUL ...

On va moins vite



ENSEMBLE ...

On va plus loin !!!

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics

Les membres de l'UPB qui vous représentent auprès des pouvoirs publics

■ Ministère de l'Education Nationale

Membre titulaire de la CPC interministérielle « Services et produits de consommation »

Régine Ferrère : Vice-présidente de l'UPB en charge de la négociation sociale

Membres des groupes de travail pour la réforme des diplômes de la branche

Florence de Mortillet: Groupe Beauty Success :Vice-Présidente du collège Franchisés

Anne Masson: Ingénieur Chimiste Chargé du Pôle Scientifique du Campus IBCBS de Chartres

Géraldine Rocheteau: Experte Afnor/Responsable Coordination Réseau Groupe Beauty Success/ Esthetic Center

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics

■ Ministère de l'Education Nationale

- L'UPB est membre de la commission de travail pour l'écriture de tous les diplômes
L'UPB est Titulaire du Poste du Collège des Professionnels
Elle est représentée par Régine Ferrère

Les actions de l'UPB

- Création du nouveau BP en juillet 2019 avec première session en septembre 2021
- Réécriture du BTS MECP qui se poursuit en 2022
- Fin des travaux sur le BAC PRO ECP écrit en blocs de compétence pour mise en œuvre en septembre 2022
- Ce qui change:
 - L'anglais est désormais obligatoire dans tous les diplômes de la filière avec passage du TOEIC pour le BTS MECP
 - Le numérique s'installe durablement dans les référentiels .Le diagnostic numérique est désormais obligatoire dans tous les diplômes. Les protocoles d'hygiène sécurité définis par la NORME AFNOR SPEC font désormais partie de tous les enseignements depuis la crise sanitaire

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics

Les membres de l'UPB qui vous représentent auprès des pouvoirs publics

■ Ministère du travail

Membres de la Commission Paritaire CPPNI

Dominique Munier : Groupe Beauty Success - Président de l'UPB

Régine Ferrère : Vice-présidente de l'UPB en charge de la négociation sociale

Florence de Mortillet : Groupe Beauty Success : Vice-Présidente du collège Franchisés

Membres de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE FP) et de la Section Paritaire Professionnelle (SPP)

Régine Ferrère : Vice-présidente de l'UPB en charge de la négociation sociale

Florence de Mortillet : Groupe Beauty Success - Vice-présidente du collège Franchisés UPB

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics

■ Ministère du travail

- Par arrêté du 3 octobre 2017, Mme la Ministre du Travail, a reconnu représentative l'Union des professionnels de la beauté et du bien-être (UPB)
- l'UPB siège depuis lors en : CMP , SPP , CPNEFP & OPCO EP
- La commission Mixte Paritaire (CMP) a pour rôle de fixer les grilles des salaires, les conditions de Travail, d'Hygiène et de Sécurité des salariés, de négocier les conditions relatives à l'accès des salariés à la mutuelle, à l'épargne salariale, prévention des risques professionnels.....
- La Section Paritaire Professionnelle de la Branche Esthétique (SPP) est désormais adhérente à l'OPCO EP , OPCO des entreprises de proximité avec lequel nous mettons en place la politique de financement de la formation professionnelle permettant d'assurer la formation des salariés et de l'apprentissage et la formation de nos jeunes talents pour les diplômes CAP/BP /BAC PRO/BTS/ BACHELOR/ MBA.

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics

■ Ministère du travail

- L'UPB a renégocié les grilles de classification des emplois en introduisant 4 coefficients correspondants aux postes occupés aujourd'hui par les salariés des instituts et SPA
- L'UPB a négocié la nouvelle grille des salaires 2021, afin de permettre la mise à niveau des premiers coefficients de la grille par rapport à l'augmentation du SMIG
- L'UPB a participé à la mise en place du Guide de Prévention des Risques professionnels des Esthéticiennes et Prothésistes ongulaires et à l'élaboration avec l'INRS de 5 Fiches de solutions incontournables pour le secteur de la Prothésie Ongulaire

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics

Les membres de l'UPB qui vous représentent auprès des pouvoirs publics

■ Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Membres des commissions

Dominique Munier : Groupe Beauty Success - Président de l'UPB

Régine Ferrère : Vice-présidente de l'UPB en charge de la négociation sociale

Angélique Gascoin : Vice-présidente de l'UPB en charge du Collège Embellissement des ongles

Joss Devilleneuve : Vice-présidente de l'UPB en charge du Collège Embellissement du Regard

Cécile Troude : Vice-présidente de l'UPB en charge du Collège SPA

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics

■ Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

➤ *DGE - Direction Générale des Entreprises*

- Travail avec le **Cabinet de Bruno Lemaire et des Ministres délégués** pour la mise en place des actions en faveur des entreprises suite à la crise sanitaire
- Participation au Comité de Filière créé par la **Ministre de l'Industrie Mme Agnès Pannier Runacher** Signature pour un projet de mise en place des actions de formations pour les salariés des entreprises dans le cadre du Plan de Relance

➤ *DGCCRF - Direction Générale de la Direction Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes*

- **L'UPB** participe à toutes les commissions portant sur la réglementation :
 - **UV** - Mise en place des stages de formation - analyse des contrôles annuels
 - Veille réglementaire suite aux contrôles portant sur les obligations relatives au **Règlement cosmétique**
 - Mise en application du **Règlement sur les dispositifs médicaux**

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics

Les membres de l'UPB qui vous représentent auprès des pouvoirs publics

■ Ministère des solidarités et de la santé (DGS)

Membres des commissions

David Simhon: Avocat en droit de la Santé Conseil de la CNEP

Dominique Munier : Groupe Beauty Success - Président de l'UPB

Régine Ferrère : Vice présidente de l'UPB en charge de la négociation sociale

Nicolas Videau: Vice président de l'UPB en charge du collège Bronzage en Cabines

Les actions de l'UPB auprès des pouvoirs publics



■ Ministère des solidarités et de la santé (DGS)

- **Négociation sur le Décret UV**

Les Arrêtés sur la formation initiale des opérateurs et des esthéticiennes et sur la réactualisation des savoirs tous les 5 ans
Veille sur le dossier UV particulièrement sensible

Participation au **projet 61/6447/CDV sur la CEI 60335-2-27 Ed.7**

L'UPB est membre de **l'ESA Association Européenne de la Lumière du Soleil**, voix de l'industrie européenne du bronzage indoor

Actions UPB par rapport à l'IPL

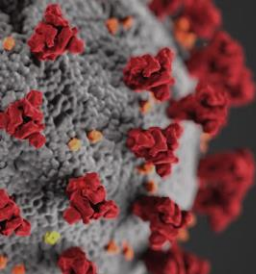
Le 8 novembre 2019, le **Conseil d'Etat** a prononcé l'illégalité, au regard du droit européen, de l'arrêté du 6 janvier 1962 réservant la pratique de l'épilation au laser ou à la lumière pulsée aux seuls médecins.

En mars 2020, la chambre criminelle annule plusieurs condamnations d'esthéticiennes, suivant ainsi la décision du Conseil d'Etat de novembre 2019.

Le 19 mai 2021, la **Cour de cassation** (1ère chambre civile) précise que la pratique, par un professionnel non médecin, d'épilation à la lumière pulsée n'est plus illicite et que sa propre jurisprudence devait être modifiée.

L'arrêt précise que « Cette évolution de jurisprudence s'applique immédiatement aux contrats en cours, en l'absence de droit acquis à une jurisprudence figée et de privation d'un droit d'accès au juge ».

L'UPB suit avec attention le projet de décret qui doit encadrer la formation des praticiens IPL



CRISE SANITAIRE
COVID 19

Actions de l'UPB & CNEP lors de la crise COVID 19



De Mars 2020 à Mai 2021
Les différents confinements

Agir - Proposer - Négocier
Pour préparer l'entreprise à la réouverture



CRISE SANITAIRE
COVID 19

Actions de l'UPB & CNEP lors de la crise COVID 19

- ✓ **Négociations du Fonds de solidarité** pour les TPE indépendants et micro-entrepreneurs pour le premier et deuxième confinement
- ✓ **Négociation des reports de charges**
- ✓ **Négociation pour les annulations de charge** pendant les fermetures administratives
- ✓ **Négociation** pour la prise en charge d'une partie des loyers
- ✓ **Négociation** pour la prise en charge d'une partie des congés payés
- ✓ **Mise en place des Fiches sanitaires** de la branche avec les syndicats représentatifs



Actions de l'UPB & CNEP lors de la crise COVID 19

Pour préparer le 1er déconfinement en Mai 2020:

**La création en un temps record
de la NORME CNEP AFNOR SPEC**

Avec un collège de 25 Experts

**Infectiologues , virologues , spécialistes de la qualité de l'air et de la décontamination des surfaces , Marques
et responsables d'instituts de SPA**

**C'est aujourd'hui un Guide de Bonne conduite
adaptable à la situation sanitaire
Pour travailler sereinement**



LA NORME CNEP AFNOR SPEC X50-231

UN VERITABLE GUIDE DE BONNES PRATIQUES

L'AFNOR SPEC « Centres de beauté et de bien-être - exigences et recommandations pour l'hygiène et la prévention des risques sanitaires » établit, tout au long du parcours client, de la réservation jusqu'à l'encaissement:

- **des recommandations pour réorganiser l'activité** pendant une période de crise sanitaire en respectant les règles d'hygiène sécurité et adopter nos pratiques pour le jour d'après
- **les bons gestes et bonnes pratiques** à adopter pour:
 - la vente de produits cosmétiques en parfumerie ou en institut, en spa, en centre d'embellissement des ongles et du regard
 - les soins visage, corps, mains, pieds, maquillage, embellissement des ongles et du regard, épilation, uv, dermo-pigmentation
 - les prestations en zone sèche et en zone humide: spas, instituts de beauté, centres spécialisés hi tech, centres de bronzage en cabine, centres de dermo-pigmentation



Deuxième confinement - Novembre 2020

Un seul objectif:

Réouvrir les commerces dits

« non essentiels »

Pour sauver le chiffre d'affaires de l'année

CRISE SANITAIRE
COVID 19

Actions de l'UPB & CNEP lors de la crise COVID 19



Une vaste campagne
sur les réseaux sociaux
**Pour obtenir la réouverture
du 28 Novembre**
avec un engagement fort
sur le protocole sanitaire
**conformément à la
Norme CNEP AFNOR SPEC**



Actions de l'UPB & CNEP lors de la crise COVID 19



Le confinement de trop - Mars 2021

Un seul objectif:

Réouvrir les commerces dits « non essentiels »

Pour retrouver de l'activité très rapidement



Actions de l'UPB & CNEP lors de la crise COVID 19

Des semaines de négociations avec

Le Cabinet du Premier Ministre, le Cabinet de Bruno Lemaire

Le Ministre Délégué aux PME Alain Griset

menées grâce aux efforts conjugués

De la Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie (CNEP) et de l'UPB

Avec ses partenaires

- Du Conseil du Commerce de France
- De la Fédération de la Parfumerie Sélective (FFPS),
- De la Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA)
- De la Cosmétique Valley

qui ont abouti:

- à la **réouverture des commerces dits « non essentiels »**
- à la **réouverture des SPA**, qui ont particulièrement souffert des mesures de fermeture des cabines de soins humides et des Hammams et saunas

3 Actions Fortes

Action 1- Rassurer le consommateur

La gestion des risques sanitaires est au cœur de notre démarche par la mise en place de la Nouvelle Norme Afnor SPEC pour garantir la qualité des services

Action 2- Préparer le campagne apprentissage 2022

La signature de la convention de partenariat avec Thibaut Guilly, Haut-Commissaire à l'emploi assure aux chefs d'entreprise l'embauche d'apprentis en CAP/ BP/ BAC PRO /BTS
Création avec les partenaires de la branche de la plateforme OPCO EP « Bouge ton avenir »

Action 3- Assurer la formation des équipes en place par un programme en e-learning

4 Parcours Professionnels éligibles au PDC et au CPF

LA GESTION DES RISQUES SANITAIRES AU CŒUR DE NOTRE DÉMARCHE

1. PRÉVENIR

Les risques sanitaires liés à l'environnement des centres de beauté et de bien-être

2. APPLIQUER

Les mesures sanitaires en période de crise

3. MAITRISER

Les risques sanitaires spécifiques



LA NORME CNEP AFNOR SPEC X50-231



VERSION 2022

2022

✓ Adaptation de la Norme **AFNOR SPEC**
pour vous permettre d'organiser votre institut
dans le cadre des nouvelles exigences sanitaires

✓ Création d'une formation en distanciel
financée par le FNE
« La Qualité de services
et la sécurité des actes professionnels »



Télécharger GRATUITEMENT la nouvelle version de l'AFNOR SPEC

<https://masques-barrieres.afnor.org/Telechargement/SpecX50-231>

Actions 2- Préparer la campagne apprentissage 2022



#1jeune1solution

LA FILIERE DE LA COSMÉTIQUE S'ENGAGE POUR L'EMPLOI DES JEUNES



Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le pôle de compétitivité Cosmetic Valley, la FEBEA (Fédération des Entreprises de la Beauté), la **CNEP (Confédération Nationale de l'Esthétique et Parfumerie)**, l'**UPB (Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être)** et la FFPS (Fédération Française de Parfumerie Sélective) signent ce jour **une convention de partenariat avec Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi** et à l'engagement des entreprises. La filière s'engage à fournir une solution (stage, alternance, emploi) à **12 000 jeunes de plus d'ici 2023**

Mise en place de la plateforme de recrutement des jeunes talents



La branche « Soins de Beauté et de Bien-être » a mis en place avec OPCO EP une plateforme « **Bouge ton avenir** » afin de promouvoir trois métiers en tension pour l'institut et le SPA et de recruter de jeunes talents .



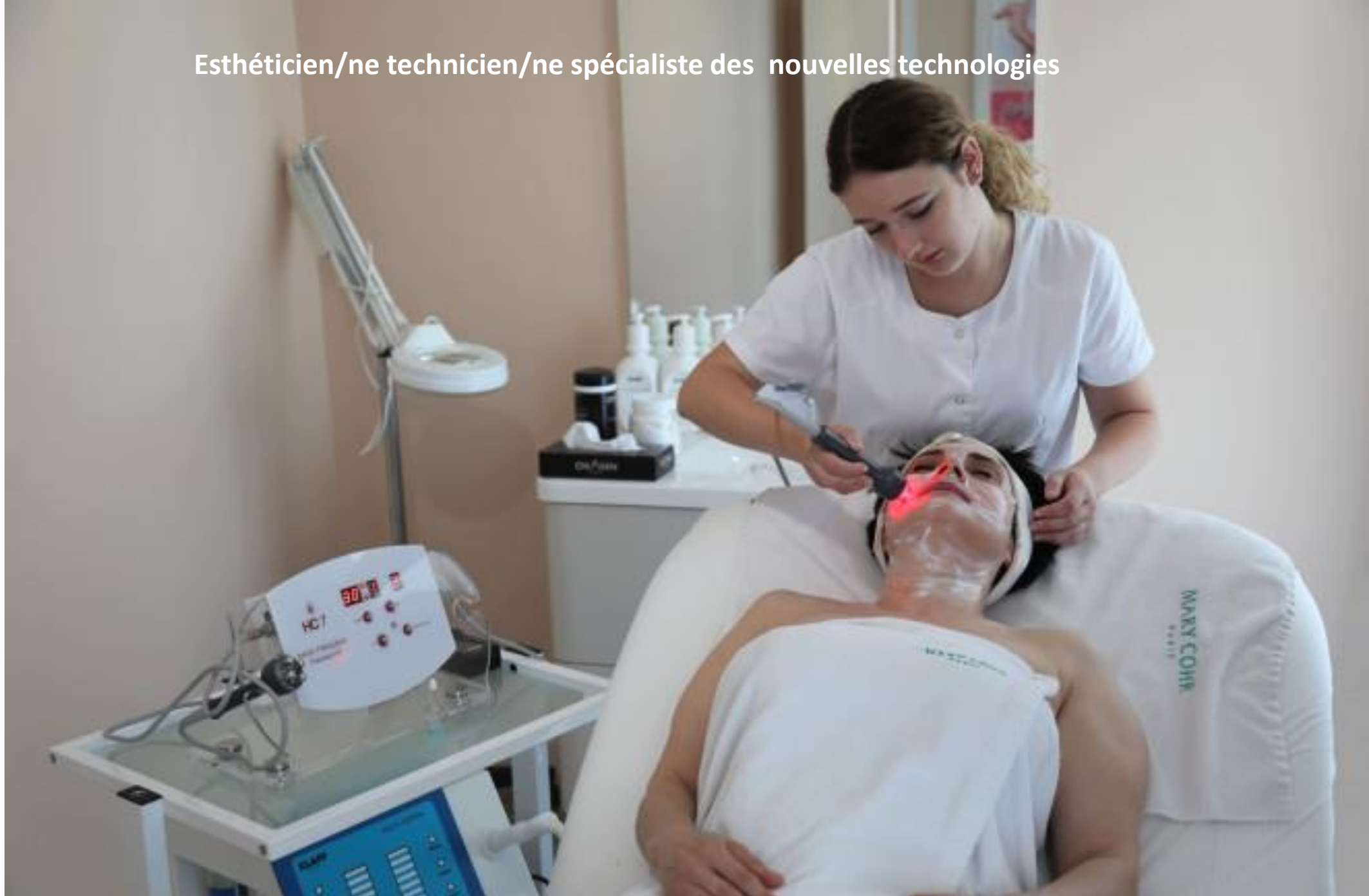
Conseiller/ère beauté
Esthétique- Parfumerie





Esthéticien/ne technicien/ne embellissement des ongles et du regard

Esthéticien/ne technicien/ne spécialiste des nouvelles technologies



Actions 3- Assurer la formation des équipes en place par un programme en e-learning



**4 PARCOURS
PROFESSIONNELS**

**BEAUTE - BIEN ETRE
ELIGIBLES
au PDC et au CPF**

UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTEE A VOS BESOINS

EXPERIENCE CLIENT

3 Digital Learning

- .Accueil physique et téléphonique
- .Techniques de vente
- .Gérer les réclamations

+

2H
Immersive coaching

MANAGER SON EQUIPE

3 Digital Learning

- .Se faire connaître, la conquête
- .Les fondamentaux du Management
- .Les situations à enjeux relationnels

+

2H
Immersive coaching

ET SI ON PRENAIT SOIN DE VOUS ?

3 Digital Learning

- .Prendre le temps que l'on n'a pas
- .Le stress, ça stress !
- .Attitude positive et confiance en soi

+

2H
Immersive coaching

COMMUNICATION

3 Digital Learning

- .On ne peut pas communiquer
- .Écrire et être compris
- .Affirmez-vous !

+

2H
Immersive coaching

Tout au long du parcours....



Un test
d'autopositionnement
avant chaque module
pour situer son niveau



Des quizz et des mises en
situation pour valider
ses connaissances



Du contenu accessible à tout
moment et des Vidéos
Learning interactives



Un test final à chaque fin
de module pour évaluer sa
progression



Des fiches
mnémotechniques à
télécharger

DES MODALITES PEDAGOGIQUES INTERACTIVES



AUTO POSITIONNEMENT

Des auto-positionnements
permettant de mieux se
connaître et appréhender son
profil



IMMERSIVE E COACHING

Des classes virtuelles en petits
groupes pour approfondir des
sujets clés et progresser
significativement par des
entraînements



E-LEARNING

Des modules E-learning
accessibles sur tous
supports, et à tout
moment sur le Campus
Digital



TEST DE CONNAISSANCES

Des tests de validation des
connaissances à chaque étape,
pour obtenir son certificat de
fin de formation



**Les avantages réservés
aux adhérents de l'UPB
et de ses collègues**



Adhérer à l'UPB

C'est ne plus être seul

C'est être informé en temps réel

C'est pouvoir être aidé et conseillé

Information - Assurance - Partenaires

1. **Un espace adhérent** sur le site et facebook pour vous informer en temps réel
2. **Une RCPRO** qui couvre toutes vos activités
3. **Le téléchargement gratuit de l'application Claire** pour tout savoir sur la composition des produits cosmétiques
4. **Des tarifs négociés** avec nos partenaires
5. **S'informer** grâce aux Magazines professionnels

1 - Pour se tenir informés en temps réel

L'Espace Adhérent UPB - Rapide, Simple et Facile

Avec votre numéro d'adhérent

En cliquant sur le Site : <http://www.cnep-france.fr/UPB/>

Vous accéderez à l'espace adhérent et à toutes les informations souhaitées avec des dossiers actualisés classés par rubrique

- La Norme AFNOR SPEC XP-231 "Exigences et recommandations pour l'hygiène et prévention des risques sanitaires "
- Informations sociales et juridiques validées par Mr Simhon
- Etudes annuelles sur l'évolution du marché
- Fiches de poste qui listent les compétences des esthéticiennes dans le domaine des soins manuels et de la vente-conseil en Parfumerie , en institut et en Spa
- Boîte à outils pour la mise en place du Règlement Cosmétique
- Manuels pour la mise en place la prévention des Risques Professionnels liés à l'activité de soins des ongles et des soins de beauté et de bien-être
- Grille des salaires - évolutions de la Convention Collective
- Fiches de la DGCCRF
- Boîte à outils réalisée par l'INRS sur les risques professionnels liés aux soins des ongles



En collaboration avec la CNEP,
un tarif négocié pour les adhérents !

Nouvelle offre

« multirisque professionnels de la beauté et du bien-être »
développée en collaboration avec la CNEP*

NEW !

Possibilité
de souscrire
la RC seule

Des garanties en inclusion dès la formule Responsabilité Civile

- ✳ Responsabilité Civile Professionnelle
- ✳ Responsabilité Civile après livraison
- ✳ Défense pénale et recours

- Des **garanties essentielles** pour couvrir les activités traditionnelles **en institut ou à domicile**
- Une **couverture adaptée** aux techniques innovantes et à l'utilisation d'appareils de nouvelles technologies, exclusivement en institut (lumière pulsée, cryo-esthétique, maquillage permanent...)
- Grande **amplitude de garanties** (dommages et protection financière)
- Une **gestion intégrale sur extranet** (un extranet intuitif et facile à utiliser, disponible 7j/7 et 24h/24)

* La CNEP, Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie est un syndicat professionnel d'employeurs ayant pour vocation de représenter l'ensemble de la branche esthétique beauté bien-être (non médicale). Elle représente 60 230 entreprises, 58 490 salariés pour un Chiffre d'affaires de 4 888,7 Md€. Cinq syndicats patronaux sont regroupés au sein de la CNEP : la FFEPP (Fédération Française des Ecoles d'Esthétique Parfumerie), l'UME (Union des Marques de Cosmétiques), l'UMM (Union des Marques du Matériel), le SNPBC (Syndicat National des Professionnels du Bronzage en Cabines) et l'UPB (Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être) qui est le syndicat représentatif en charge du dialogue social à la Commission Mixte Esthétique et Enseignements Associés près du Ministère du Travail.

Axeria Iard est une compagnie d'assurance française spécialisée dans l'assurance Iard et distribuant ses produits exclusivement par l'intermédiaire de courtiers partenaires.

Nous proposons une gamme de produits simples et performants en **flotte automobile, dommages aux biens, immeubles, multirisques professionnels, RC des dirigeants.**

Axeria Iard en 2018 :

- 140 M€ de CA
- 4,8 M€ de Résultat Net



www.axeria-lard.fr

2 - La RC PRO avec AXERIA

- ✓ Un Tarif préférentiel pour la RC PRO Instituts et Centres d'Embellissement des Cils et des Ongles couvrant toutes les activités y compris la Dermo-pigmentation et les UV
- ✓ Des conseils juridiques
- ✓ La mise en relation en cas de procédure avec un avocat spécialisé en Droit de la Santé, Maître Simhon
- ✓ L'UPB se porte au soutien de ses adhérents en cas de procédures

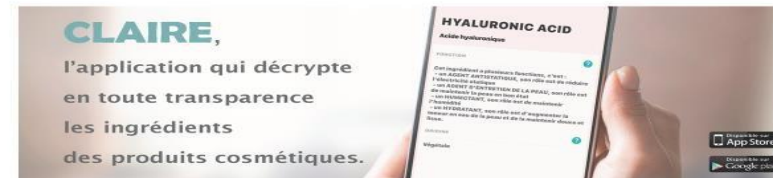


3- L'accès gratuit à une information professionnelle sur les ingrédients cosmétique!

- **Une offre produit repensée**

Les consommateurs sont désormais équipés pour décrypter ce qu'ils achètent et connaître la composition d'un produit de beauté

Nous proposons l'application créée par



et sa mise à disposition gratuitement pour les salariés afin de mieux comprendre la composition des produits avec une méthode sérieuse et sans notation

- - Téléchargement CLAIRE AppStore : <https://apps.apple.com/fr/app/claire-app/id1539177781>
- - Téléchargement CLAIRE Android : https://play.google.com/store/apps/details?id=com.febea.claire&hl=en_US&gl=US
- - Le site internet de l'application : www.claireapp.fr



4 - Des tarifs négociés avec nos partenaires

PLANITY



Les avantages réservés aux adhérents de l'UPB et de ses collègues



PLANITY



PLANITY



portail de réservation en ligne pour vos clients
par établissements, prestations, distances, disponibilités et avis clients certifiés

Une prise de rendez-vous 24h/24 sans commission
sur site web et application mobile, gratuite pour le consommateur

Un outil de gestion de vos rendez-vous
sur ordinateur, tablette et mobile

Un logiciel de caisse certifié
pour gérer et analyser votre activité

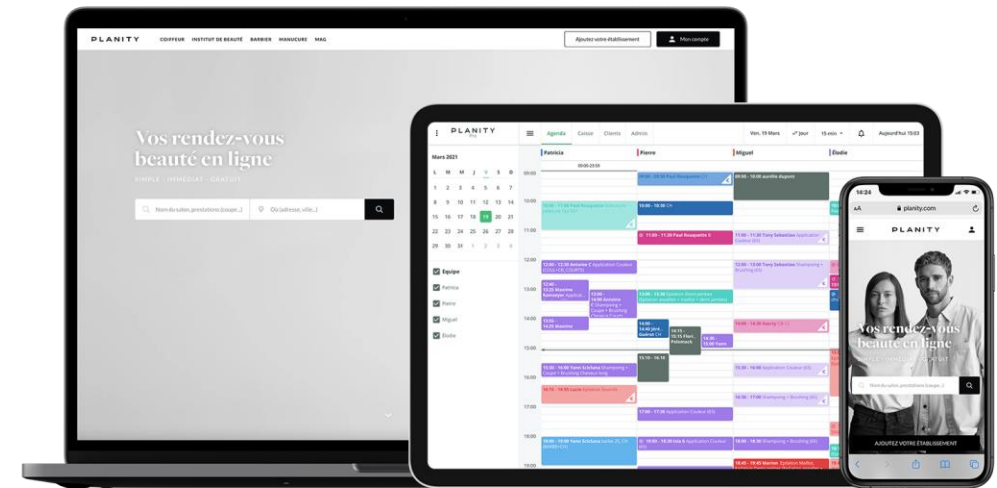
PLANITY

Une page de réservation
personnalisée :

Un agenda numérique
connecté :

Un logiciel de caisse certifié
NF525 :

15 000
établissements de beauté
3 500 000
utilisateurs par mois
50 000 000
de rendez-vous gérés





PLANITY

“Le meilleur des deux mondes”

Un portail web qui génère du trafic

Développer la visibilité de votre établissement Augmenter de 50% la fréquence de visite de vos clients

50% des rendez-vous pris en dehors des horaires d'ouverture



Un logiciel qui développe votre activité

Réduire de 75% les rendez-vous oubliés grâce aux SMS de rappel Fidéliser vos clients grâce aux campagnes SMS

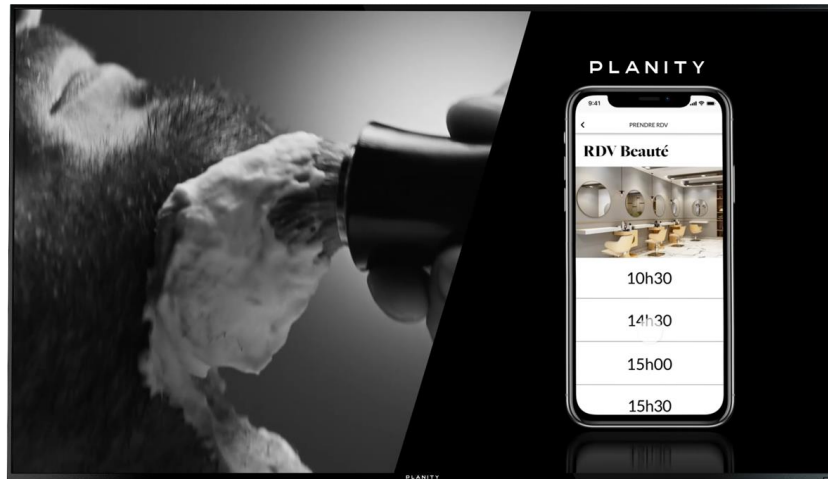
Gérer l'ensemble de votre activité en toute simplicité



Les avantages réservés aux adhérents de l'UPB et de ses collègues

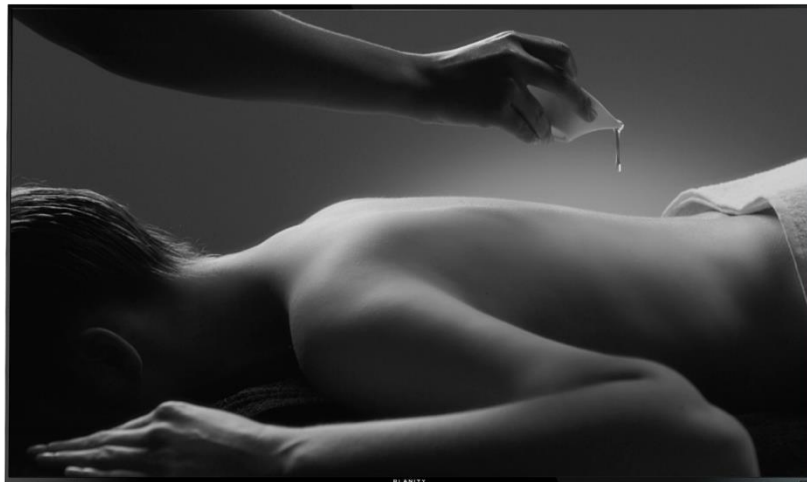
SPONSORISATION TV

M6 LES REINES DU SHOPPING ET INCROYABLES TRANSFORMATIONS



CAMPAGNE TV

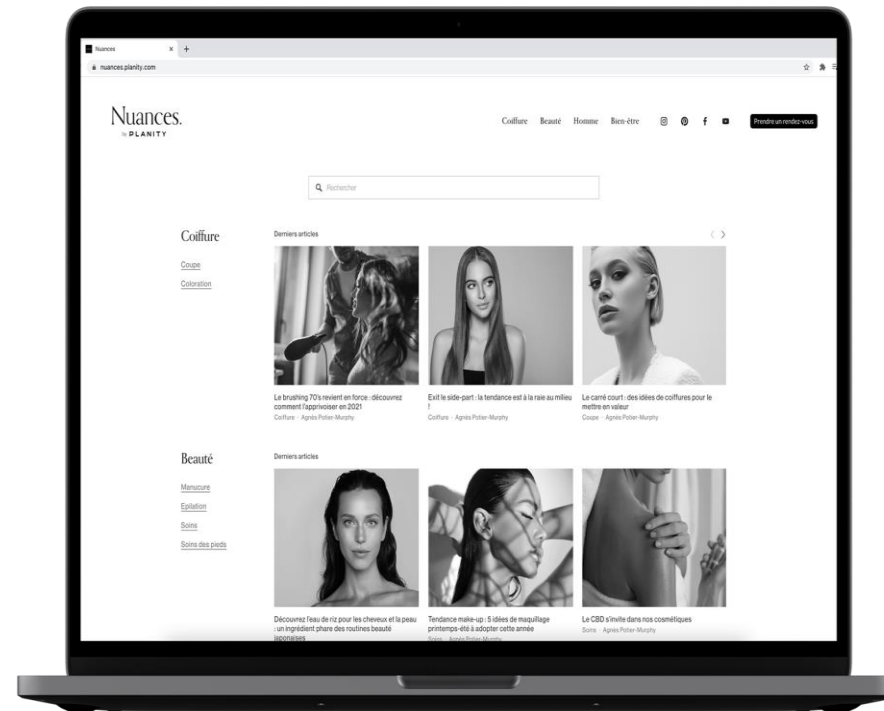
BFM TV



PLANITY

Notre Marque

NEWSLETTER ET BLOG



Notre offre



PLANITY

42€ HT/mois**

Agenda en abonnement mensuel sans engagement

- Logiciel de gestion des rendez-vous
- SMS de rappel de RDV et campagne SMS 0,05€HT/SMS (au lieu de 0,07€HT)
- Shooting photo offert et remise des photos libres de droits (valeur 120€ HT)
- Module de réservation site internet client offert (valeur de 10€/mois)
- Statistiques et analyse d'activité
- Formation et Service Client
- Paiement en ligne (frais de transactions 1,8% + 0,18€HT)

+30€ HT/mois

Option logiciel de caisse certifié NF525

- Gestion des stocks
- Gestion de la fidélité et des cures
- Gestion des cartes cadeaux et vente en ligne
- Analyse globale de votre activité et export comptable

+10€ HT/mois offert

- Ventes additionnelles 24h/24 et gestion des stocks
- Click & Collect et/ou livraison client

*Nécessite le logiciel de caisse
** dons par établissement équipé de 36€/an

PLANITY





PLANITY



ÉTAPE 1

Configuration

Nous prenons soin de récupérer vos fichiers et de les intégrer

Saisie des prestations

Importation du fichier client et stock à votre demande

Intégration des fichiers produits EAN

ÉTAPE 2

Mise en place

Nous vous formons à l'utilisation du logiciel

Livraison et installation du matériel Formation des collaborateurs

Réglages sur mesure de vos paramètres

ÉTAPE 3

Accompagnement

Vous bénéficiez d'un suivi à tout moment

Suivi de lancement et conseil en visibilité web Service client basé en France à votre disposition 6j/7 Mises à jour incluses



**LA CNEP, L'UPB & AIR ET SANTÉ
S'ASSOCIENT POUR UN EXERCICE
PROFESSIONNEL EN TOUTE SÉCURITÉ !**

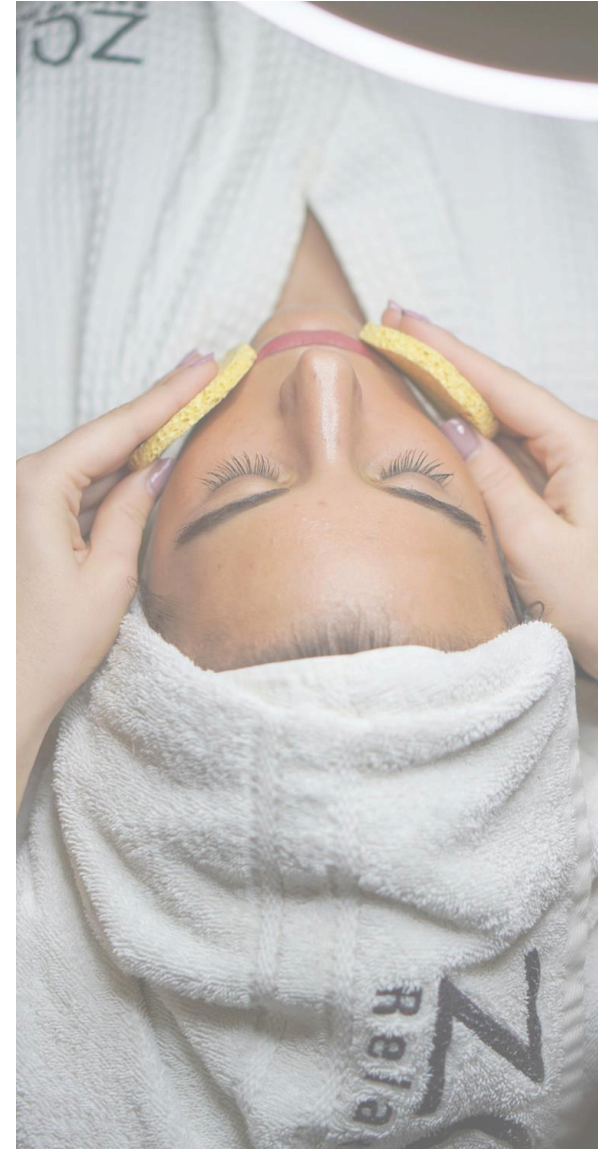
PROTÉGEZ VOS ÉQUIPES & VOS CLIENTS



-10% de réduction sur tous
nos purificateurs d'air sur
présentation de votre
numéro d'adhérent à l'UPB

DANS LES INSTITUTS, AVEC UNE FORTE FRÉQUENTATION DE CLIENTS, 2 QUESTIONS SE POSENT :

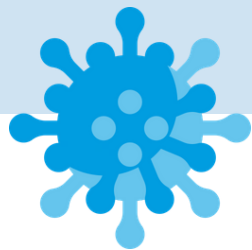
- 1 Comment assurer la sécurité des clients et des équipes de professionnels ?
- 2 Comment pratiquer votre activité dans un environnement sain en évitant les risques de contaminations croisées, tout en protégeant la santé ?



696

substances

ont été identifiées
dans les instituts
de beauté



- Manucure,
- Prothèse onguilaire,
- Soins de beauté aux huiles essentielles,
- Epilations...

LA QUALITÉ DE L'AIR :
UNE DOUBLE EXIGENCE POUR LE
CONSOMMATEUR ET LA
PRATICIENNE.



60

sont classées
dangereuses

Elles appartiennent à la classe CMR,
qui présente le plus haut niveau de risques

CANCÉRIGÈNES
MUTAGÈNES
TOXIQUES POUR LA
REPRODUCTION



Pourquoi purifier son air intérieur ?

NOUS PASSONS EN MOYENNE 80% (1) DE NOTRE TEMPS À L'INTÉRIEUR

(domicile, travail...) où l'air est jusqu'à 9 fois plus pollué qu'à l'extérieur.

UNE MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR PEUT FAVORISER L'ÉMERGENCE DE SYMPTÔMES TELS QUE (2) :

- + Manifestations allergiques,
- + Asthmes,
- + Maux de tête, fatigue, irritations des yeux, du nez, de la gorge et de la peau,
- + Altération des capacités cognitives.

EN FRANCE EN 30 ANS, LE NOMBRE D'ALLERGIES À TRIPLÉ

et le nombre d'asthmatiques a quadruplé pour atteindre 20 à 25% de la population. (3)

IL Y A 28 000 NOUVEAUX CAS DE PATHOLOGIES (ASTHME, RHINITE) PAR AN

liés à la mauvaise qualité de l'air intérieur. (4)



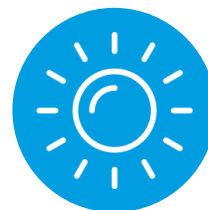
75 %

des maladies professionnelles sont présentées sous forme d'allergies, maux de tête, asthme, conjonctive.

LE CNEP & AIR ET SANTÉ S'ENGAGENT POUR :



Améliorer votre qualité d'air et respirer un air sain purifié.



Améliorer vos conditions de travail.



Assurer un meilleur service pour les professionnels et la clientèle.



Qui est AIR ET SANTÉ ?

SOCIÉTÉ FRANÇAISE BASÉE À LYON, SPÉCIALISÉE DANS LA PURIFICATION DE L'AIR INTÉRIEUR.

Membre du Collège des Experts CNEP/AFNOR SPEC

Notre ambition ?

Permettre à chacun de respirer un **air sain** face aux affections respiratoires et aux allergies :

- + Pour améliorer le bien-être des personnes souffrant de ces troubles.
- + Pour en diminuer préventivement les risques.
- + Pour lutter contre l'émission et propagation d'agents polluants.

Pour lutter contre la pollution de l'air intérieur, nous proposons les meilleures techniques de purification de l'air, naturelles ou actives.

Ils nous font confiance



www.air-et-sante.fr

CNEP

CONFÉDÉRATION
NATIONALE
DE L'ESTHÉTIQUE
PARFUMERIE

U P B

C
N
E
P

UNION
DES
PROFESSIONNELS
DE LA BEAUTÉ



AIR ET SANTÉ
www.air-et-sante.fr

Que filtrent nos purificateurs et pourquoi?

LES PARTICULES FINES PM2.5

En suspension dans l'air dont le diamètre est de <10 et 2.5 micromètres.

Les seuils recommandés par l'OMS sont souvent dépassés :

- 10 microgrammes par m^3 en moyenne annuelle.
- 25 $\mu g/m^3$ maximum sur 24 heures et pas plus de 3 jours/an.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)

Ils représentent certains risques :

- Formaldéhyde CH_2O : allergies, asthme, cancers, risques génétiques etc.
- Ozone O_3 : œdèmes, troubles rénaux et neurologiques etc.
- Oxydes d'azote NO_x : asthme, troubles pulmonaires etc.

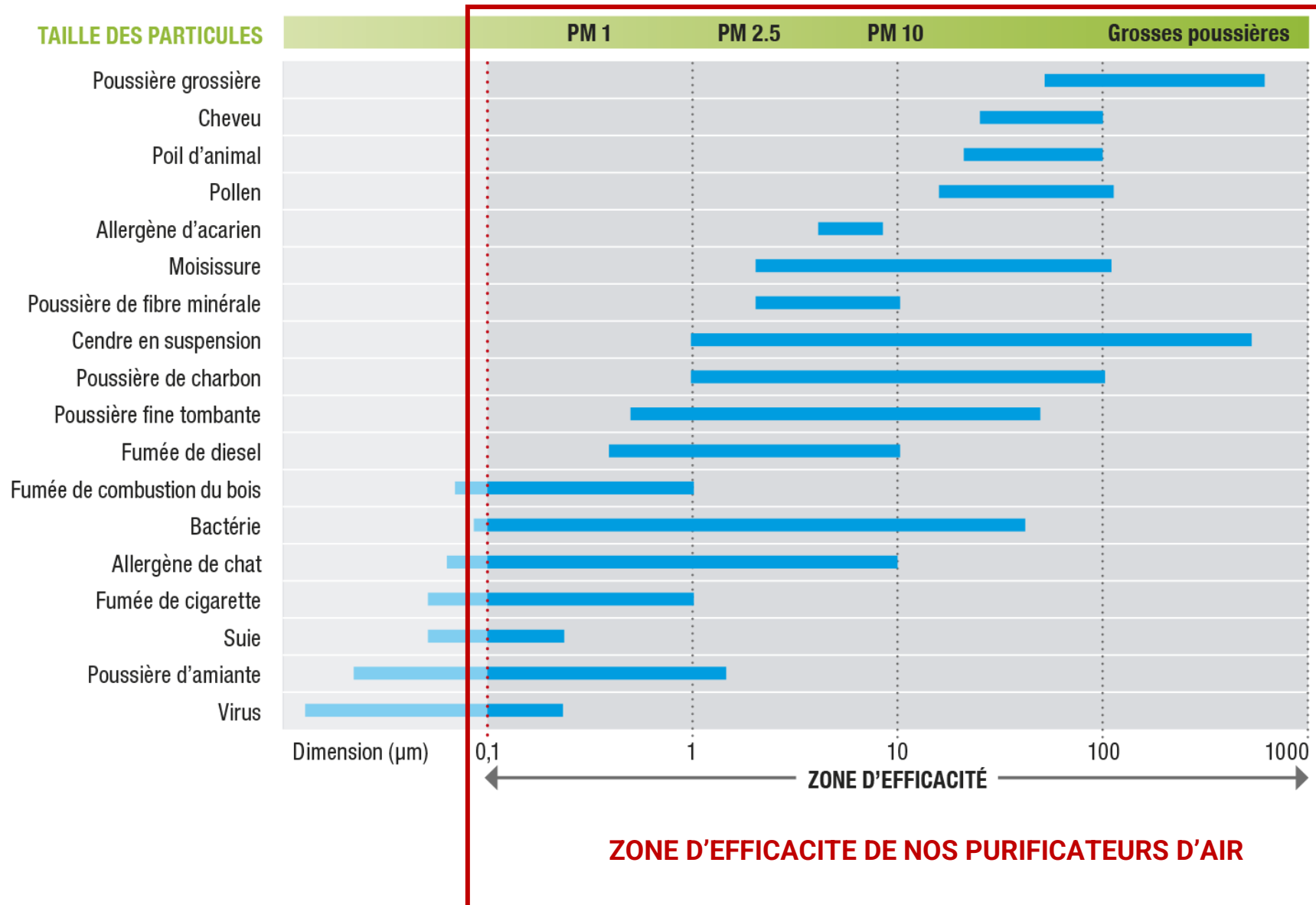
LES ODEURS

Quelles particules filtrent nos purificateurs ?



AIR ET SANTÉ
www.air-et-sante.fr

Les particules fines





Filtration de qualité
médicale avec les filtres
HEPA 13 et HEPA 14

Appareils "Plug'n'Play"
Prêts à l'emploi

Livraison gratuite et
sous 3 jours ouvrés

Traitent des surfaces
de 10 m² à 800 m²

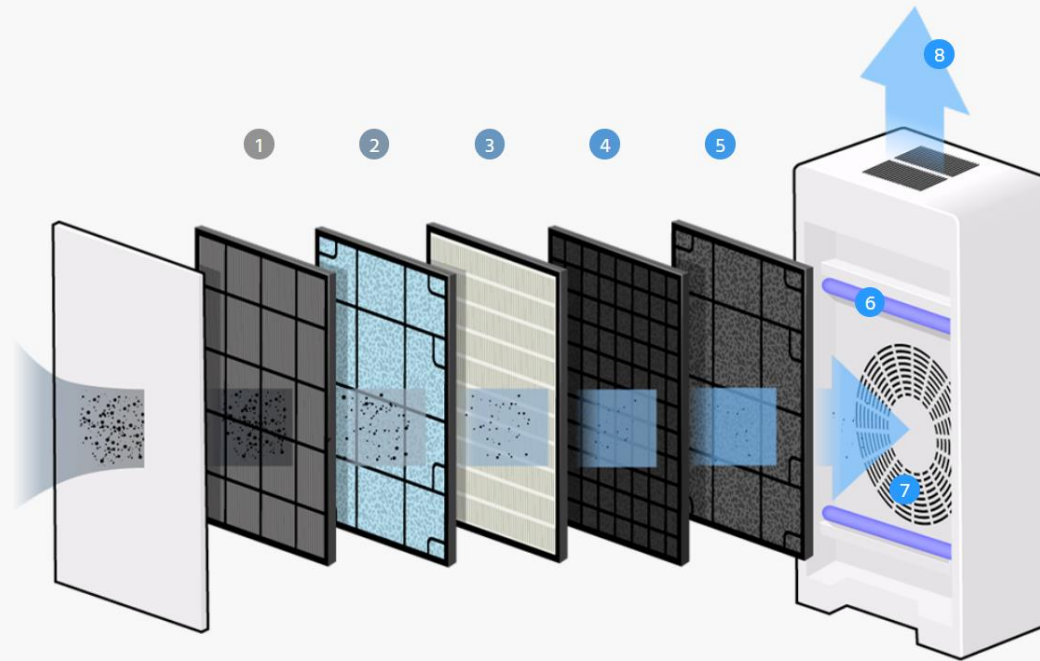
LE PURIFICATEUR D'AIR
VOTRE ALLIÉ SANTÉ AU QUOTIDIEN



Comment fonctionnent nos purificateurs d'air ?



Comment fonctionnent nos purificateurs d'air ?



1 & 2 - L'air aspiré dans le purificateur d'air passe à travers des préfiltres traités antimicrobiens qui éliminent les grosses poussières qui pourraient bloquer le système de filtration.

3 - L'air traverse le filtre HEPA qui va retenir 99,95% des particules ultrafines.

4 - L'air passe dans le filtre à charbon actif qui élimine les COV (Composés Organiques Volatils) et a également une action sur certaines odeurs (tabac, humidité...).

5 & 6 - L'air passe au niveau du catalyseur ou du photo catalyseur activés avec les lampes UV qui éliminent les dernières particules fines en les transformant en vapeur d'eau.

7 & 8 - L'air purifié est ventilé à nouveau dans la pièce.



AIR ET SANTÉ
www.air-et-sante.fr

CNEP
CONFÉDÉRATION
NATIONALE
DE L'ESTHÉTIQUE
PARFUMÉE

Les atouts de nos purificateurs d'air



Purificateur d'air
Premium
A&S 300

Purificateur d'air
et humidificateur
Medium
A&S 200

Purificateur d'air
Eco
A&S 100

	A&S 60 COMPACT	A&S 100 ECO	A&S 200 MEDIUM	A&S 300 PREMIUM
Surface max	6 - 10 m2	40 m2	55 m2	80 m2
Pré-filtre	x	x	x	x
Filtre HEPA 13	x	x	x	x
Filtre HEPA 14				x
Filtre à charbon actif	x	x	x	x
Ioniseur	x	x	x	x
Humidificateur			x	
Catalyseur à froid		x	x	x
Photocatalyse		x	x	x
Détecteur d'odeurs	x	x	x	
Détecteur de particules fines				x
Vitesses	3	3	3	4
Mode nuit	x	x	x	x
Voyant changement de filtres	Bouton	Diodes	Diodes	Alarme
Volume air traité/heure	100 m3	186 m3	234 m3	320 m3
Niveau sonore	18 à 53 dB	18 à 45 dB	18 à 48 dB	18 à 58 dB
Dimensions (en mm)	313H * 200L * 200E	505H * 335L * 19E	580H * 390L * 206E	625H * 406L * 188E
Poids	1.8 kg	4.8 kg	7 kg	8.85 kg
Les plus produits	Ultra-léger et design	Simplicité et légèreté	2 en 1 humidificateur	Autonomie totale

Les atouts de nos purificateurs d'air



Purificateur d'air
Pro
A&S 800



Purificateur d'air
AstroPure 2000

	A&S 800 PRO	AstroPure 2000
Surface max	120 m2	800 m2
Pré-filtre	x	x
Filtre HEPA 13	x	
Filtre HEPA 14		x
Filtre à charbon actif	x	x
Ioniseur	x	x
Humidificateur		x
Catalyseur à froid	x	x
Photocatalyse	x	x
Détecteur d'odeurs	x	x
Détecteur de particules fines		
Vitesses	4	>4
Mode nuit	x	x
Voyant changement de filtres	Diodes	Alarme
Volume air traité/heure	808 m3	2000 m3
Niveau sonore	22 à 67 dB	<52 dB
Dimensions (en mm)	800H * 380L * 380E	770H * 720L * 1628E
Poids	13.5 kg	120 kg
Les plus produits	Puissance et Performance	Adapté aux grands espaces

Purificateur d'air A&S 100 ECO 190€ HT - Simplicité et légèreté



+ CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

- Surface maximum de la pièce traitée : **40 m²**
- Détecteur automatique d'odeur
- 3 vitesses
- Mode nuit
- Télécommande

+ SYSTÈMES DE FILTRATION

- Préfiltre anti microbien
- Filtre HEPA 13 de qualité médicale
- Filtre à charbon actif
- Fonction ionisation
- Filtre catalyse

+ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Volume d'air traité par heure (CADR) : **180 m³/h (1)**
- Niveau sonore : **18 – 45 dB**
- Dimensions (mm) : **H 505 x L 335 x E 190**
- Poids : **4,8 kg**

(1) soit un renouvellement du volume d'air d'une pièce de 40 m² avec une hauteur sous plafond de 2,5 m toutes les 33 minutes

CONSEILS ET SERVICES

- Livraison en « Plug & Play »,
- Changement des filtres tous les 6 à 12 mois selon l'utilisation,
- Un support client est à votre disposition par téléphone et par email.

Purificateur d'air A&S 200 MEDIUM 250 € HT- 2 en 1 avec option humidificateur



+ CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

- Surface maximum de la pièce traitée : **55 m²**
- Détecteur automatique d'odeur
- 3 vitesses
- Mode nuit
- Télécommande

+ SYSTÈMES DE FILTRATION

- Préfiltre anti microbien
- Filtre HEPA 13 de qualité médicale
- Filtre à charbon actif
- Fonction ionisation
- Filtre catalyse

+ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Volume d'air traité par heure (CADR) : **234 m³/h (1)**
- Niveau sonore : **18 – 48 dB**
- Dimensions (mm) : **H 580 x L 390 x E 206**
- Poids : **7 kg**

(1) soit un renouvellement du volume d'air d'une pièce de 55 m² avec une hauteur sous plafond de 2,5 m toutes les 35 minutes

CONSEILS ET SERVICES

- Livraison en « Plug & Play »,
- Changement des filtres tous les 6 à 12 mois selon l'utilisation,
- Un support client est à votre disposition par téléphone et par email.

Purificateur d'air A&S 300 PREMIUM 450 € HT – Autonomie totale



+ CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

- Surface maximum de la pièce traitée : **80 m²**
- Détecteur automatique de particules fines (PM 2.5)
- 4 vitesses
- Mode nuit
- Voyant lumineux pour changer les filtres

+ SYSTÈMES DE FILTRATION

- Préfiltre anti microbien
- Filtre HEPA 13 et 14 de qualité médicale
- Filtre à charbon actif
- Fonction ionisation
- Filtre catalyse

AIR & SANTÉ
P/N : AS300
S/N : 202011-01
Efficacité de filtration : H14 (EN1822)
Produit : Filtre HEPA H14 - CA



+ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Volume d'air traité par heure (CADR) : **320 m³/h (1)**
- Niveau sonore : **18 – 58 dB**
- Dimensions (mm) : **H 625 x L 406 x E 188**
- Poids : **8,9 kg**

(1) soit un renouvellement du volume d'air d'une pièce de 80 m² avec une hauteur sous plafond de 2,5 m toutes les 37 minutes

CONSEILS ET SERVICES

- Livraison en « Plug & Play »,
- Changement des filtres tous les 6 à 12 mois selon l'utilisation,
- Un support client est à votre disposition par téléphone et par email.

Purificateur d'air A&S 800 PRO 660 € HT – Puissance et performance



+ CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

- Surface maximum de la pièce traitée : **120 m²**
- Détecteur automatique d'odeur
- 4 vitesses
- Mode nuit
- Voyant lumineux pour changer les filtres

+ SYSTÈMES DE FILTRATION

- Préfiltre anti microbien
- Filtre HEPA 13 de qualité médicale
- Filtre à charbon actif
- Fonction ionisation
- Filtre catalyse

+ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Volume d'air traité par heure (CADR) : **808 m³/h (1)**
- Niveau sonore : **18 – 60 dB**
- Dimensions (mm) : **H 630 x L 450 x E 470**
- Poids : **13,5 kg**

(1) soit un renouvellement du volume d'air d'une pièce de 120 m² avec une hauteur sous plafond de 2,5 m toutes les 25 minutes

CONSEILS ET SERVICES

- Livraison en « Plug & Play »,
- Changement des filtres tous les 6 à 12 mois selon l'utilisation,
- Un support client est à votre disposition par téléphone et par email.

Purificateur d'air AstroPure 2000 3 330€ HT – Grands espaces

18



+ CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

- Surface maximum de la pièce traitée : **800 m²**
- Ecran digital de contrôle
- Voyant lumineux pour indiquer le changement de filtres

+ SYSTÈMES DE FILTRATION

- Préfiltre anti microbien
- Filtre HEPA 14 de qualité médicale
- Filtre à charbon actif
- Lampes UV C

+ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Volume d'air traité par heure (CADR) : **2000 m³/h (1)**
- Niveau sonore : **<52 dB**
- Dimensions (mm) : **H 1 628 x L 770 x E 720**
- Poids : **120 kg**

(1) soit un renouvellement du volume d'air d'une pièce de 400 m² avec une hauteur sous plafond de 2,5 m toutes les 30 minutes

CONSEILS ET SERVICES

- Livraison en « Plug & Play »,
- Changement des filtres tous les 6 à 12 mois selon l'utilisation,
- Un support client est à votre disposition par téléphone et par email.

		TEST CERTIFICATE PRÜFPROTOKOLL RAPPORT D'ESSAI	
Model: 14-0329-0000		Version: 000	

POURQUOI CHOISIR AIR ET SANTÉ ?

- Satisfait ou remboursé ! Pendant 30 jours.
- Livraison gratuite.
- Paiement sécurisé et possible en 3 fois sans frais.

NOTRE MÉTIER?

Notre ambition est d'améliorer la qualité de l'air intérieur afin de prendre soin de la santé de tous. Nous **réduisons les risques de contaminations croisées** en vous préservant des polluants présents. Nos purificateurs sont **prêts à l'emploi** et chaque **gamme d'appareils** est adaptée à vos besoins.

Notre service client qui vous offre des **conseils personnalisés** pour vous satisfaire.



-10% de réduction sur toutes nos gammes d'appareils sur **présentation de votre numéro d'adhérent à l'UPB**

Comment se procurer nos purificateurs d'air?

09 72 64 67 16

de 9h à 18h du Lundi au Vendredi

www.air-et-sante.fr

[**support@air-et-sante.fr**](mailto:support@air-et-sante.fr)

SUIVEZ NOUS :





Lien pour visualiser le Catalogue PBI Special COVID-19: [cliquez ici](#)

Lien pour visualiser le site de PBI : <https://www.probeauticinstitut.com/>



Lien vers le site de PERRON RIGOT : <https://www.perron-rigot.com>





Un partenaire pour vos contrôles

BUREAU VERITAS *pro*

10%
de réduction
pour les adhérents*
avec le code
CNEPBVP14

Pour vos **contrôles réglementaires**, faites appel à **Bureau Veritas Pro**, partenaire de la **CNEP** !



4. S'informer grâce aux Magazines professionnels

Partenaires de la CNEP/UPB



BEAUTY
FORUM

Sense of
Wellness
The 360° Spa & Wellness Innovation Magazine

L'adhésion à l'UPB comprend l'abonnement gratuit au magazine

- 1 entrée gratuite par abonné aux salons organisés par **Beauty Forum et aux Beauty Business Day régions**
- Vos petites annonces gratuites (vente/emploi)
- *Votre abonnement est inclus dans votre adhésion à l'UPB (Valeur 39€)*

Le magazine professionnel

Un mensuel professionnel destiné aux esthéticiennes, aux spécialistes de l'embellissement des ongles et du regard, aux spa manager, aux dirigeants de tous les lieux où se réalisent les soins de beauté et de bien-être.

Diffusé à 10 000 exemplaires, 9 numéros par an, sur une cible professionnelle au niveau national.

De nombreuses rubriques pour répondre à votre besoin d'information

TENDANCES & NOUVEAUTÉS - CABINE - SPA & WELLNESS - POINTS DE VENTE - BUSINESS
ACTU DU MARCHÉ - AGENDA FORMATIONS - ETC...

Pour découvrir BEAUTY FORUM:

http://beauty-forum.fr/magazine_numerique.aspx



S'informer sur le monde du SPA en vous abonnant au Magazine



The 360° Spa & Wellness Innovation Magazine

Vos petites annonces seront Gratuites !





PARCE QUE SEUL ON VA MOINS VITE

ET QU'ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

NE TRAVAILLEZ PLUS SEULS

REJOIGNEZ LE RÉSEAU UPB

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE



Nous contacter

Service Administratif & Adhésions

Par courrier: UPB - 12 Rue Saint Michel 28000 Chartres

Par Tél: + 33 (0) 2 34 40 02 82 du lundi au vendredi de 9 h à 18h

Par Email: upb@upb-france.fr

Retrouvez toutes nos informations sur notre site :

<http://www.cnep-france.fr/UPB/UPCOM>

SYNDICAT PROFESSIONNEL - IMMATRICULÉ À LA MAIRIE DE CHARTRES N° SIREN 823 428 586 - SYNDICAT LOI 1884

MEMBRE DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DE L'ESTHÉTIQUE PARFUMERIE C.N.E.P